



## 3<sup>E</sup> SÉLECTION ET CHAMPIONNAT CANADIEN 2014

*1<sup>ère</sup> communication pour les membres de l'équipe du Québec*

À L'ATTENTION DES :

- Membres de l'équipe du Québec
- Entraîneurs
- Parents et accompagnateurs

T F

Bonjour à tous,

5 5

Comme vous le savez, la 3<sup>e</sup> sélection aura lieu le 24 novembre prochain à Montréal et le Championnat Canadien se tiendra du 17 au 19 janvier 2014 à Richmond, C-B.

1 1

4 4

2 2

5 5

2 2

— —

Nous vous transmettons des informations très importantes au sujet de ces deux événements afin que vous disposiez du temps nécessaire pour vous préparer en vue d'une éventuelle sélection au sein de l'Équipe du Québec.

3 3

1 0

6 3

1 6

### Championnat Canadien – date importantes

- Du 17 au 19 janvier 2014 à Richmond, C-B
- Départ de l'Équipe du Québec pour Richmond : 13 ou 14 janvier 2014
- Arrivée de l'Équipe du Québec à Richmond : au plus tard mardi, le 14 janvier 2014 à 16h00
- Retour de l'Équipe du Québec de Richmond : lundi, le 20 janvier 2014

### \* Programme de partage de frais de déplacement \*

Puisque le Championnat Canadien aura lieu à Richmond pour les 4 prochaines années, Karaté Canada a instauré un programme de partage des frais de déplacement pour offrir un tarif commun à tous les athlètes du Canada participant au championnat canadien. Les modalités suivantes du programme sont applicables :

- Tous les athlètes, sans exception, participeront au programme de partage de frais de déplacement, y compris ceux provenant de la Colombie-Britannique.
- Le montant à déboursier sera le même pour tous, peu importe d'où provient l'athlète, que ce soit en provenance de Halifax, Montréal, Toronto ou Richmond.
- Chaque athlète aura à payer un montant forfaitaire fixe qui sera déterminé par l'agence de voyage de Karaté Canada et qui aura été négocié avec Air Canada ou WestJet.
- Les réservations seront effectuées par l'agence de voyage officielle de Karaté Canada. Pour l'Équipe du Québec, le tout sera géré et coordonné par Karaté Québec. Pour les athlètes seniors qui représenteront l'équipe nationale senior, le tout sera géré et coordonné par Karaté Canada.
- **Il est interdit pour les athlètes de faire leur propre réservation d'avion.**
- Pour les parents et/ou accompagnateurs qui désirent accompagner un athlète sur le même vol, ceux-ci ne pourront pas profiter du programme de partage de coûts. Ils



devront payer le tarif réel mais en bénéficiant de l'escompte de groupe négocié par l'agence de voyage de Karaté Canada avec Air Canada ou WestJet.

- Plusieurs vols en partance de plusieurs villes du Québec, ainsi qu'Ottawa, ont été identifiés et réservés.
- Il sera possible de former des sous-groupes pour coordonner des déplacements comme dans le cas de dojo voulant voyager ensemble ou d'athlètes mineurs voulant voyager avec des athlètes majeurs.
- Il est possible d'accumuler des points Aéroplan et WestJet mais il n'est pas possible d'utiliser ces points ou les « Air Miles » pour l'achat des billets d'avion dans le cadre de ce programme.

### **3<sup>e</sup> SÉLECTION et Équipe du Québec**

Lors de la 3<sup>e</sup> sélection, nous serons en mesure de confirmer les athlètes qui seront sélectionnés à titre de membre de l'Équipe du Québec. À cet effet, plusieurs informations seront requises dimanche, le 24 novembre 2013, dont :

- Confirmation de la participation de l'athlète à titre de membre de l'Équipe du Québec.
- Si applicable, l'athlète qui est sélectionné dans 2 catégories juniors (cadet, junior ou U21) et qui ne détient pas de statut particulier (National ou International) devra faire le choix d'une seule catégorie. À noter que l'athlète pourrait choisir une catégorie d'âge différente en kata et kumité.
- L'athlète devra fournir :
  - o ses coordonnées personnelles
  - o sa date de naissance
  - o son numéro d'assurance maladie
  - o les coordonnées d'une personne contact en cas d'urgence
- L'athlète qui a besoin d'un survêtement devra en faire l'essai et faire son choix de grandeur.
- Pour la coordination des vols, l'athlète devra fournir les indications de voyage suivantes et identifier s'il fait partis d'un sous-groupe:
  - o Date, heure approximative et ville de départ
  - o Date, heure approximative et ville pour le retour
  - o Numéros Aéroplan et Dollars WestJet (si applicable)
  - o Sous-groupe de voyage (si applicable)
  - o Préférence de siège (hublot, entre deux, allée, sans importance)
- L'athlète devra remettre un chèque au montant qui sera communiqué bientôt pour payer le tarif commun du billet d'avion.
- Toute personne qui désire accompagner un athlète sur le même vol et se procurer son billet d'avion par l'entremise de l'agence de voyage de Karaté Canada devra communiquer son intention à la 3<sup>e</sup> sélection. Le tarif sera au prix du marché, moins l'escompte négocié par l'agence de voyage plus le frais de l'agence de 27\$. Lorsque l'agence aura confirmé le tarif, l'accompagnateur aura 24 heures pour confirmer l'achat et effectuer le paiement.

Nous vous transmettons de plus amples informations au cours des prochaines semaines.